



Mars 2012

Cher(e) Ami(e),



JIM avant



JIM après

Voici JIM, caniche royal, dans l'état (photo 1) où il était quand nous l'avons arraché à un sort dramatique, et JIM (photo 2) tel qu'il est aujourd'hui. Il a 6 mois et attend une adoption.

Quatre autres cas révélateurs de notre collaboration avec les services sociaux. Il s'agit d'animaux encore traumatisés bien qu'à l'abri chez nous. Ce sont :

- Un teckel et un Lassa Apso devenus hyper craintifs (propriétaire internée)
- Une chatte de 10 ans incapable de manger seule ! (propriétaire en psychiatrie)
- Un chat de 10 ans jeté affolé dans le bureau de l'assistante sociale (propriétaire internée)
- 2 chats de 13 et 5 ans (leur propriétaire, adhérente d'ARPA est décédée).

Tous sont ou seront à adopter.

Comme BATMAN, chat noir et blanc de 10 ans trouvé errant blessé dans une résidence.

Comme YOKA, chienne Golden Retriever, abandonnée à 17 ans !

Qui ne pourrait-on citer, y compris ceux qui déjà ont été adoptés ! Un gros lapin gris recueilli par une adhérente, et plusieurs chiens et chats qui ont également trouvé un foyer. Merci à ces adoptants !

Et toute notre reconnaissance aussi à la SPACA de Vence qui, pour nous soulager, alors qu'elle-même est en difficulté, a accueilli un chiot de 2 mois, une petite chienne de 12 ans, un cane corso maltraité, une bull terrier et quelques autres ...

Eh oui, la liste est longue et les cas hélas tellement multiples ! Comme ces oiseaux, 2 callopsittes et 2 inséparables récupérés vu l'« allergie » de leur propriétaire ou encore ce malheureux TITOU sorti par nous de la fourrière avec une fracture du bassin et une patte arrière cassée.

Arrêtons là. La liste serait trop longue.

Que montrent ces sauvetages ?

Deux choses : d'abord nous ne baissons pas les bras. Guidés par notre éthique -le respect de la vie- nous continuons d'œuvrer envers et contre tout, agissant souvent là où d'autres ne bougent pas. Mais par ailleurs, pour cette raison même, nous avons eu au fil du temps beaucoup plus d'animaux à héberger que nous ne pouvions en faire adopter. Et combien parmi eux ont dû être soignés ou opérés !

Résultat : plus de 100 chats et 20 chiens mis en pensions privées et des dépenses vétérinaires lourdes. Devrions-nous regretter ce que nous avons fait ? Non, car nous avons ainsi sauvé de nombreuses vies.

Et nous existons pour cela !

Cela dit une vérité s'impose : portés par un legs important reçu il y a maintenant 4 ans, nous sommes allés plus loin que le possible, rassurés par le fait que l'avenir d'ARPA sur le long terme est assuré grâce aux dispositions testamentaires que nombre de nos adhérents ont déjà prises.

Mais il y a le cours terme, les fins de mois, et c'est là qu'est notre crainte, angoissante. D'autant qu'un legs comprenant une vente d'un total d'environ 30 000 euros tarde toujours à nous parvenir, faute d'un accord définitif avec d'autres associations légataires.

Que faire ?

Désespérer ? Non, nous battre pour l'obtenir avec notre notaire, nous battre avant tout pour tous nos chiens et chats dont les pensions chaque mois doivent être payées !

Aurions-nous trop tardé ? On peut toujours le dire, sauf qu'en 2011 nous avons, au prix d'énormes sacrifices, économisé 105.000 euros par rapport à 2010 !

Et cet effort continue en 2012.

Nous vous laissons juge :

- un emploi CDI sur deux supprimé.
- deux emplois en contrat aidé sur trois stoppés
- un véhicule sur deux vendu
- stérilisations strictement limitées à notre travail là où des communes les financent avec ou sans le Conseil Général
- soins et chirurgies vétérinaires réservés seulement aux urgences

Sans compter 20 000 euros économisés sur nos pensions en 2011 (sur un total antérieur de 110 000 euros !) grâce à plusieurs pensionnaires - chiens ou chats - pourtant âgés, que nous avons pu placer, sans oublier évidemment toutes les adoptions (plus de 100 chiens et chats) effectuées et réussies en direct à notre permanence de l'abandonneur à l'adoptant, recettes auxquelles s'ajoutent les collectes de nourriture et de dons que nous réalisons maintenant chaque semaine dans diverses grandes surfaces avec le concours dévoué de 20 de nos bénévoles, grâce enfin aux gestes généreux que quelques donateurs mécènes ont déjà faits.

Mais tout cela pourtant ne suffit pas encore pour que nous puissions **tenir**.

Que faire ?

D'abord un geste fort, mais très douloureux pour nous : nous allons essayer avec le plus de discernement possible de confier à divers refuges de France qui voudront bien les accueillir au moins temporairement la moitié de nos animaux en pension.

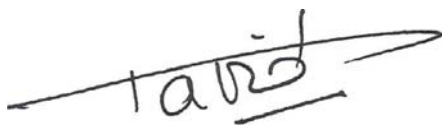
Ensuite, et en même temps, continuer, autant que faire se pourra, nos économies.

Enfin, et surtout, nous tourner vers chacun d'entre vous, vers chacun de nos 2200 adhérents qui nous sont si proches.

Jamais comme aujourd'hui vos dons n'auront été aussi précieux (n'oubliez pas qu'ils vous permettront d'importantes réductions d'impôt !).

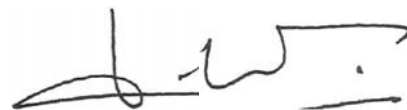
Quant à ceux (vous peut-être ?) qui envisageriez de tester ou de souscrire une assurance vie pour ARPA, essayez, ce sera déterminant, d'anticiper votre geste par une donation immobilière ou un don représentant une part, si restreinte soit-elle, de ce que vous auriez prévu.

Nous vous remercions du fond du cœur de l'attention que vous porterez à cet appel exceptionnel et vous adressons avec toute notre amitié, nos plus vifs remerciements.



Anne-Marie DAVID

Directrice



Jacques LEBOUCHER

Président

BON DE SOUTIEN

NOM.....PRENOM.....

Adresse Complète.....

.....

.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros

Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adresse en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros).

Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ETRE BENEVOLE

Je serais intéressé(e) et souhaiterais obtenir des renseignements sur:

- *Parrainer un animal*
- *Tenir un stand (toujours à deux) pour nos « opérations caddies» dans les grandes surfaces*
- *Rechercher de nouveaux supermarchés favorables*
- *Déposer un ou plusieurs troncs chez des commerçants amis des animaux.*
- *Aider sur le terrain lors de nos kermesses*
- *Participer aux enquêtes*
- *Faire des adhésions ARPA dans mon entourage*

NOMPRENOM.....

Tel:

Adresse mail

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

LE DIMANCHE 29 AVRIL 2012

DE 10H A 17H NON STOP

Grande Kermesse Braderie à la salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Buvette et buffet sur place et de nombreuses bonnes affaires à réaliser.

LE SAMEDI 14 AVRIL 2012 A 12H

Déjeuner champêtre et musical au restaurant O BAI PIE à Levens. Quartier des Près. 04.93.79.71.58 (face au grand pré). 30 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Co-voiturage possible. Nous tél.

Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

LE VENDREDI 27 AVRIL 2012 A 20H

A 20 heures, **Dîner dansant** au Restaurant « LES PALMIERS » à Nice Nord,

1, avenue Palmiers/ Henri Dunant. 30 euros par personne (apéritif, vin et café compris).

Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

RESERVATION POUR LE REPAS DU SAMEDI 14 AVRIL 2012 à 12h

Restaurant « O bai Pie »

Levens (face au grand pré)

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserverrepas à 30 euros dontrepas végétariens.

Je joins euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.

Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux » 10, Rue Sorgentino 06300 NICE

RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 27 AVRIL 2012 à 20h

Restaurant « Les Palmiers »

1, Avenue Palmiers - Henri Dunant-06000 NICE

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserverrepas à 30 euros dontrepas végétariens.

Je joins euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.

Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux » 10, Rue Sorgentino 06300 NICE